

POUR NOUS JOINDRE

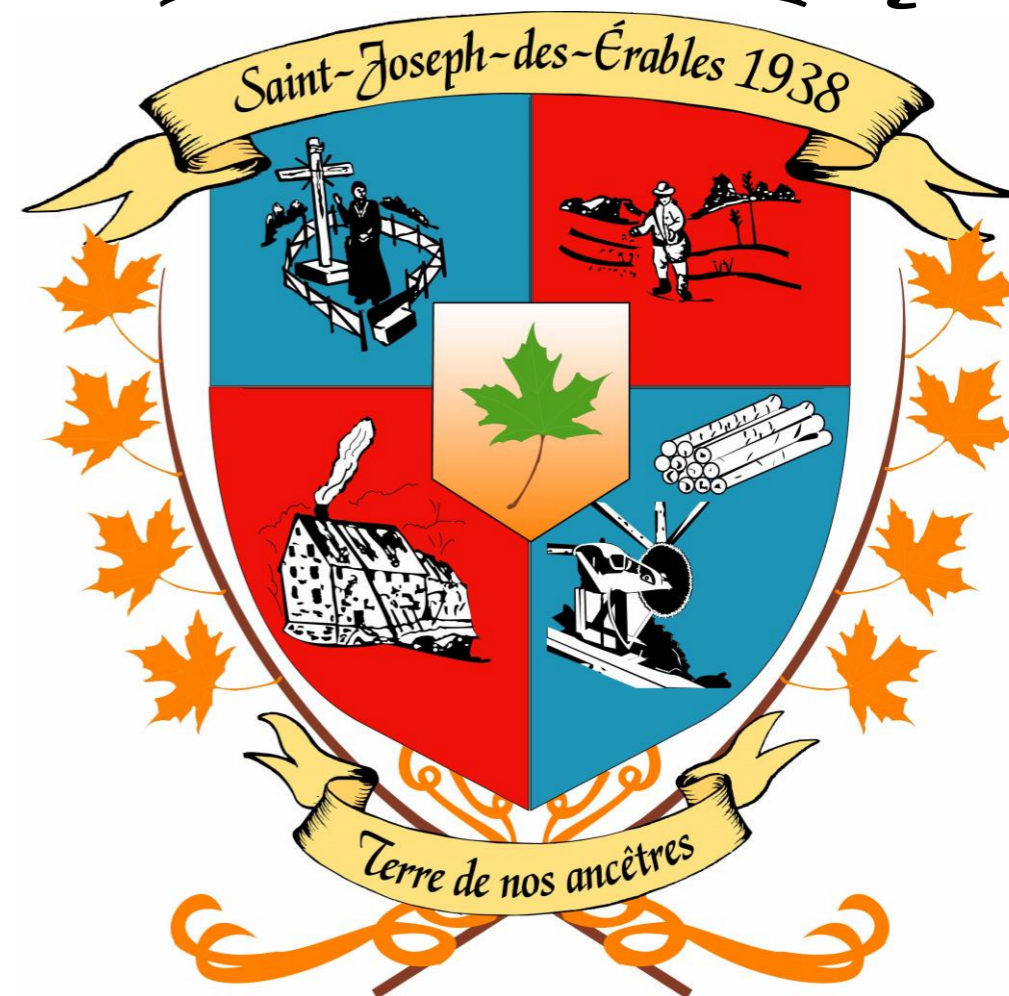
DIRECTRICE MUNICIPALE :

Marie-Josée Mathieu 418-397-4772
Télécopieur 418-397-1555
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com
Site internet.....www.stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 33, numéro 3, avril 2019

Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0
www.stjosephdeserables.com
Rédaction : Sophie Fortier

Le mot du maire

Bonjour à tous,

Du jamais vu ce printemps, cette inondation passe à l'histoire en dépassant le niveau des 100 ans. Tout ça a entraîné des conséquences néfastes pour les personnes touchées. Beaucoup de dommages et de frustration qui apportent une bonne remise en question sur la meilleure façon de se préparer à un tel événement ou sur la façon de réparer les biens endommagés. Nous étions en étroite collaboration avec la sécurité publique ainsi qu'avec le centre de coordination en mesures d'urgence pour qu'en tout temps nos citoyens soient en sécurité. Pour les personnes sinistrées ou pour une demande de réclamation, une rencontre aura lieu mardi, le 30 avril 2019 à 19h00, à la salle de Théâtre de l'hôtel de Ville à Ville St-Joseph. Les membres de l'équipe du ministère de la sécurité publique seront là pour vous présenter les programmes d'aide et répondre à vos questions. Je vous invite fortement à assister à cette rencontre ou à celles des municipalités voisines pour prendre connaissance de vos possibilités (les experts présents seront les mêmes dans toutes les municipalités). Cette soirée d'information concerne les particuliers et les entreprises sinistrés. Entre temps, si vous avez des questions ou des besoins particuliers, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal, il nous fera plaisir de vous aider. Bon courage!

Sur ce, je vous dis à la prochaine.

Jeannot Roy, maire



Remerciements

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables tient à souligner la belle preuve de solidarité qu'ont eu nos citoyens envers les personnes sinistrées de notre municipalité. Nous avons reçus de merveilleux commentaires sur l'appréciation de l'entraide entre voisins qui a été démontrée lors de la période des inondations. Nous sommes fiers de vous tous chers citoyens pour votre entraide apportée à ceux qui en avaient besoin. La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables vous remercie pour votre générosité et votre solidarité!

Recherche de photos anciennes

La municipalité est présentement est à la recherche de photos anciennes pour un futur projet. Si vous en avez en votre possession, vous pouvez nous les faire parvenir à l'adresse suivante : municipalite@stjosephdeserables.com

ARTERRE

En décembre dernier, nous vous présentions le nouveau service ARTERRE, qui se veut un service d'accompagnement et de jumelage pour les entrepreneurs agricoles. Dernièrement, l'agente de maillage Corinne Tardif-Paradis a donné quelques entrevues à ce sujet :

Entrevue à l'émission Espace Public Nous TV <https://www.facebook.com/watch/?v=289043415105282>

Entrevue à l'antenne de Cool FM (21 février 2019) <http://www.coolfm.biz/entrevues>

Nous vous invitons à écouter les entrevues si vous êtes intéressés par le programme de maillage.

Pour rejoindre madame Tardif-Paradis: corinne.ca@arterre.ca | C : 418.241.9760



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe seront déposés, par la secrétaire-trésorière, lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 7 mai 2019 à 19h00 au bureau municipal à Saint-Joseph-des-Érables situé au 370-A, rang des Érables.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-neuvième jour du mois d'avril 2019.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables

370-A rang des Érables
Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2017, le Conseil a adopté le règlement no 214-17 RÈGLEMENT POUR RÉGIR LES BORNES D'IDENTIFICATION DES NUMÉROS CIVIQUES.

Le présent règlement a pour objectif de régir l'affichage des bornes d'identification des numéros civiques dans la municipalité.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-neuvième jour du mois d'avril 2019.

Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Séance du Conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le mardi 7 mai à 19 h 00.